



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Seize le douze avril à dix-neuf heures trente minutes, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers Communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,

MM. Michel SCHIBI, Denis BAUR, Roland BALCERZAK, MMES Viviane WINTERRATH, Brigitte GARSI, M. Patrick BAILY, Mme Katia GENET-MAINCION, M. Gérard THEIS,

MM. Charles DELION, Emile REICHER, Alain IMMER, Guy KREMER, Justin CONRADT, Mme Jacqueline CARON, MM. Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Guy LANGENFELD, Jacques TORMEN, MMES Marie-Thérèse WEBER, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Francis SULTER, Jean WAGNER, Sisto SILVERIO, Alexis SOUCHON, Mme Nathalie SCHNOERING-BLUM, M. Mathieu PETERMANN, Mme Céline CONTRERAS, M. Roger GREULICH, MMES Isabelle RENOIR, Rachel ZIROVNIK, Maria METEAU, MM. Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Mme Sandrine TEITGEN, M. Benoit STEINMETZ, Mme Linda PLASSIART, M. Maurice LORENTZ, Mme Valérie CARDET, M. Jean-Marc VACCARO.

<u>Absents avec procuration :</u>	Gérard GUERDER	à	Sandrine TEITGEN
	Nicole CORTESE	à	Guy KREMER
	Christine ACKER	à	Jacqueline CARON
	Alieth FEUVRIER	à	Michel HERGAT
	Edouard CLEMENT	à	Maurice LORENTZ

Absents : Bernard SCHILZ, Elisabeth SPIELMANN,

Date de la convocation : 22 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 47
Nombre de membres présents : 40
Nombre de votants : 45

Secrétaire de séance : Mathieu PETERMANN



16. Objet : Autorisations de programme - Prolongation de la durée de l'AP n°1 et ajustement des crédits de paiement

Il convient d'ajuster les crédits de paiement des Autorisations de Programme des opérations suivantes :

- travaux d'Enfouissement des Réseaux Aériens (AP n°1)
- travaux de requalification des voiries (AP n°2)
- travaux Citadelle (AP n°3)

- travaux aménagement numérique (AP n°4)

➤ **Prolongation de l'Autorisation de Programme n° 1 (Enfouissement des Réseaux Aériens)**

Les travaux liés à l'Autorisation de Programme n°1 n'ont pas pu être réalisés en totalité sur 2016.

Il est par conséquent nécessaire de prolonger la durée de l'AP n°1 jusqu'en 2017.

➤ **Situation des Autorisations de Programme et des crédits de paiement au 31 décembre 2015.**

Autorisation de programme			Crédit de paiement 2015			
Numéro	Libellé	Montant	Inscrit	Réalisé	Reste à réaliser	A ventiler
01-2012	ERA sur VICC	11 172 000 €	6 174 847,51 €	2 143 446,58 €	1 318 787,74 €	2 712 613,19 €
02-2012	VICC	21 200 000 €	6 124 987,38 €	2 330 012,00 €	3 030 658,38 €	764 317,00 €
03-2012	Citadelle	23 000 000 €	1 362 316,44 €	518 672,72 €	515 000 €	328 643,72 €
04-2013	Aménagement numérique	8 500 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Les travaux liés aux Autorisations de Programme n'ayant pas pu être réalisés en totalité, conformément aux prévisions de l'exercice 2015, il convient de reporter les crédits restant à réaliser sur l'exercice 2016 et d'en lisser le solde selon un nouveau rythme.

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 29 mars 2016,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'ajuster les crédits de paiement des autorisations de programme comme ci-après :

Autorisation de Programme ERA sur VICC n°01-2012

Montant de l'AP	CP 2012 corrigés	2013 corrigés	2014 corrigés	2015 corrigés	2016	2017
11 172 000 €	730 048,55 €	1 583 371,98 €	2 064 278,78 €	2 143 446,58 €	4 510 787,74 €	140 066,37 €

Autorisation de Programme VICC n°02-2012

Montant de l'AP	CP 2012 corrigés	2013 corrigés	2014 corrigés	2015	2016	2017	2018
21 200 000 €	945 987,54 €	3 095 752,02 €	2 296 415,85 €	2 330 012,00 €	7 120 658,38 €	2 705 587,00 €	2 705 587,21 €

Autorisation de Programme Citadelle n°03-2012

Montant de l'AP	CP 2012 corrigés	2013 corrigés	2014 corrigés	2015 corrigés	2016	2017	2018
23 000 000 €	1 753 593,36 €	1 934 628,00 €	1 234 865,73 €	518 672,72 €	1 815 000 €	3 148 648 €	3 148 648 €

2019	2020	2021
3 148 648 €	3 148 648 €	3 148 648,19 €

Autorisation de Programme Aménagement numérique n° 04-2013

Montant de l'AP	CP 2013 corrigés	2014 corrigés	2015	2016	2017	2018
8 500 000 €	41 845,05 €	33 199,04 €	0	3 711 000 €	1 700 000 €	3 013 955,91 €

Les crédits concernant l'ensemble de ces Autorisations de Programme pour l'exercice 2016 seront inscrits au budget primitif.

Le Conseil de Communauté accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 45
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 13 avril 2016

Le Président,
Michel PAQUET

Transmis au Contrôle de Légalité à Thionville

Le